



CR du F4SCT du 16 novembre 2023

Ordre du jour :

- Points d'information
- Validation du procès-verbal de la F4SCT du 15 mai 2023 (vote)
- Validation du procès-verbal de la F4SCT de 1^{er} juin 2023 (vote)
- Avis sur la durée du mandat des secrétaires de la F4SCT de la délégation Centre-Est (vote)
- Avis sur le programme 2024 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de la délégation Centre-Est (vote)
- Avis sur le planning des visites de la F4SCT pour l'année 2023 (vote)
- Avis sur le planning des visites de la F4SCT pour l'année 2024 (vote)
- Présentation du rapport de la visite de l'Institut UTINAM (vote)
- Point d'information sur les fiches conseil et procédures du service prévention et sécurité
- Point d'information sur le calendrier prévisionnel 2024 des réunions de la F4SCT
- Point d'information sur les CLHSCT/CSST et sur les observations inscrites dans les registres santé et sécurité au travail
- Point d'information sur le suivi des actions réalisées et en cours

Points d'information

Sébastien Lebègue succède à Valérie Fauvez qui fait valoir ses droits à la retraite d'ici fin 2023. Nous la remercions pour son investissement et lui souhaitons le meilleur.

Vos représentants SNPTES-UNSA sont :

Titulaire : Patrick Guillaume (Georgiatech) : patrick.guillaume@georgiatech-metz.fr

Titulaire : Colette Orange (INIST-CNRS) : colette.orange@inist.fr

Suppléant : Sébastien Lebègue (LPCT) : sebastien.lebeque@univ-lorraine.fr

Suppléant : Fabien Pascale (LPCT) : fabien.pascale@univ-lorraine.fr

Colette ORANGE est secrétaire adjointe du F4SCT

Posture Vigipirate.

Les consignes ont été rappelées au sein des structures hébergeurs. Une vigilance accrue sera portée sur les activités aux abords des installations tel les foodtrucks, le contrôle des accès des personnes, des voitures et des objets entrants.

Le SNPTES s'est interrogé sur des consignes spécifiques aux zones ZRR. La complexité réside dans le fait que légalement les zones ZRR n'ont pas à être référencées en tant que tel. La Délégation ne dispose pas de consignes pour les



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports

agents CNRS en cas d'attentat. Elle reconnaît être démunie en système d'alerte et de lieux de « retraits ». Elle sollicite un cadrage national.

Vie interne des unités

Outre le changement de directions pour certaines unités, il est à noter :

- Un désengagement du CNRS sur plusieurs UMR de la Délégation

Le SNPTES est intervenu pour éclaircir les critères de décisions de passage du CNRS en tutelle secondaire, voire de son retrait. Ces critères ne pourraient se limiter à la taille critique du nombre de chercheurs CNRS au sein de l'unité. Il a été précisé à ce sujet que l'évaluation scientifique, la dynamique du laboratoire et la proximité des recherches connexes sont considérés.

- La programmation de visites F4SCT ciblées sur les conditions de travail.
- La situation de crise de plusieurs laboratoires ou services sur la Délégation

Le SNPTES s'est étonné que l'ensemble des situations pourtant connues de la Délégation n'aient pas toutes fait l'objet d'un résumé de situation en séance, faisant à ce titre référence à un manque de transparence manifeste. Au vu des propos tenus par certaines organisations syndicales, le SNPTES a rappelé que les situations doivent être examinées au regard de faits factuels et observables, en considérant les multiples facteurs sans ressenti ni sous-entendu visant la responsabilité unique d'une personne.

Le SNPTES est sensible à l'ensemble de ces situations qui ont un impact sur l'organisation du travail, la définition des axes de recherche, la mutualisation, les conditions et le bien vivre au travail, la mobilité professionnelle.

Si vous êtes concernés, le SNPTES est à votre écoute pour vous accompagner et vous conseiller.

Organisation de la médecine de prévention

Afin de pallier aux départs de la secrétaire médicale de Nancy et des médecins de prévention sur Dijon et Besançon, le recours à une infirmière en appui au Docteur Peltier, médecin de prévention sur Nancy est envisagé. La demande a été formulée

Groupe de travail F4SCT - RPS (Risques psychosociaux)

La première réunion a eu lieu le 26 octobre 2023. Les échanges ont porté sur : la définition des participants de l'administration ou extérieurs permanents et/ou temporaires, le périmètre et les actions du GT, les indicateurs pertinents.

Le SNPTES émet le souhait de **modifier l'intitulé du groupe pour élargir** son intervention et considérer les conditions et l'organisation de travail, éléments déterminants dans l'apparition de RPS. Prochaines réunions les 19 décembre et 11 janvier. Colette ORANGE y représente le SNPTES. Elle présentera un exposé sur l'ouvrage d'Olivier Sevéon « *Les risques psychosociaux en milieu professionnel* »

Programme 2024 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Le SNPTES a rappelé son **attachement à la prévention** des risques psychosociaux, prévention des conditions de travail et bien-être au travail. Il a notamment proposé des amendements à destination des populations sensibles ou vulnérables.

Planning des visites

2023 : CRAN – LPCT

2024 : Propositions : LORIA – BIOGEOSCIENCES – CHRONOENVIRONNEMENT - IMOPA

Un avis a été émis dénonçant la mise en place des outils Etamine/Goelett/Nautilus et leurs conséquences

Le SNPTES se tient à votre disposition si vous désirez plus d'informations. Prochaine réunion le 15 février
délégation Centre-Est du CNRS



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports